

App Anicom

## Commercialiser des animaux en quelques clics

En juin 2017, l'introduction de l'application Anicom a fait entrer le commerce de bétail dans une nouvelle ère. Depuis, l'appli d'Anicom a été régulièrement améliorée. Depuis le 3 octobre 2019, c'est fait : la dernière mouture de cette application fonctionne avec tous les systèmes d'exploitation. La nouvelle application 2.0 d'Anicom sera présentée lors de la Suisse Tier à Lucerne.



*L'appli Anicom peut désormais être interconnectée avec la banque de données sur le trafic des animaux. Grâce à cela, l'effectif animal s'affiche dans l'appli.* Photo : Anicom SA

L'appli Anicom permet aux producteurs d'annoncer et de commander efficacement leurs animaux, où qu'ils se trouvent et à n'importe quelle heure de la journée. Les données d'abattage et les taxations sont transmises à l'aide de la fonction Push. Les informations concernant les prix sont généralement disponibles dès le jeudi soir. Deux ans après l'introduction de l'appli Anicom, la version 2.0 est désormais disponible. Cette dernière est structurée de manière légèrement différente et propose de nouvelles fonctions.

### Fonction de scannage

Jusqu'à maintenant, la fonction de scannage se trouvait dans le menu d'annonce. On peut désormais la sélectionner directement à partir du menu. L'utilisateur peut scanner les

marques auriculaires ou les étiquettes munies du code barre. Une fois le scannage effectué, il suffit de sélectionner le logo de la BDTA pour obtenir des informations supplémentaires sur un animal. S'il le souhaite, l'utilisateur peut annoncer directement les animaux sélectionnés en cliquant sur la touche correspondante.

### Affichage de l'effectif animal

Désormais, les producteurs peuvent afficher leur cheptel bovin à l'aide de l'application Anicom. Pour que ce dernier puisse s'afficher, il faut préalablement en confier le mandat à Anicom SA, sur la plateforme Agate. Un mode d'emploi détaillé à ce sujet s'affiche directement dans l'appli. Une fois le mandat traité, la liste de l'effectif apparaît dans le menu Effectif animal, par âge dégressif. Les informations suivantes sont men-

tionnées pour chaque animal : numéro de marque auriculaire, sexe, race, nom, historique animal, âge, date de naissance, dernier déplacement en date.

Après avoir été sélectionnés dans l'appli, les animaux concernés apparaissent en jaune et peuvent être annoncés à l'aide d'un simple clic. Le délai de prise en charge et l'espèce animale font l'objet d'une saisie manuelle. Le nombre d'animaux et le label sont enregistrés automatiquement en fonction des animaux sélectionnés. Les animaux marqués en gris sur la liste des animaux sont ceux qui ont déjà été annoncés à la vente via l'application.

### Le mandat peut être annulé en tout temps

Le client conserve en tout temps la souveraineté sur ses données. Sur la plateforme Agate, les producteurs peuvent à tout moment annuler eux-mêmes un mandat déjà confié. L'effectif animal ne s'affiche alors plus dans l'appli, avec effet immédiat.

### Notifications Push

Le jour de la livraison, le poids et la taxation de tous les animaux abattus sont présentés dans l'appli. Depuis le mois d'avril 2019, ce service est également proposé pour tous les veaux d'engrais livrés. L'information rapide concernant le poids et la taxation aide l'agriculteur à sélectionner ses animaux en vue de la livraison à venir. Ces douze derniers mois, plus de 18 000 notifications Push ont été envoyés. Dans le commerce de bétail aussi, la digitalisation est devenue incontournable. ■



Walter Friedli



### Exemple d'utilisation

Les marques auriculaires des veaux prêts à l'abattage peuvent être scannées directement lors de la pesée et les animaux être annoncés à la vente.

### Auteur

Walter Friedli,  
responsable Informatique Anicom SA,  
3052 Zollikofen